

Saintes, le 30 avril 2024

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

CDA de Rochefort Océan  
Service Application du Droit des Sols  
3, avenue Maurice Chupin  
CS 50224  
17304 ROCHEFORT cedex

A l'attention de : Lisa BALLANGER

Réf. : PA 017219 24M0007 / EL

Dossier suivi par Eric LACHAISE  
Demande réceptionnée au SDEER le 30/04/2024

Commune : **Marennes-Hiers-Brouage**  
Adresse du terrain : **Badauge**  
Parcelles cadastrales : **K70 à 74 et K408 à 411**  
Pétitionnaire : **EARL NAVA (NAVAS Jérôme et Barbara)**

Réponse à instruction n° PA 017219 24M0007  
pour la desserte par le réseau public de distribution d'électricité

D'après la répartition contractuelle de maîtrise d'ouvrage avec son concessionnaire, Enedis, le SDEER n'est pas compétent pour se prononcer sur la desserte de ce projet par le réseau public de distribution d'électricité. Il est nécessaire d'adresser une demande d'avis à Enedis :

*Enedis*

*Accueil Raccordement Electricité - Service CU AU  
CS 50250 - 17305 ROCHEFORT Cedex  
(drpch-cuau@enedis.fr / tél 05 46 83 65 56)*

A Saintes, le 30 avril 2024  
Eric LACHAISE  
Chargé d'affaires électrification - Etudes  
[urbanisme@sdeer17.fr](mailto:urbanisme@sdeer17.fr)

